

ECE/BELGRADE.CONF/2007/25

ENVIRONMENT FOR EUROPE  
UN ENVIRONNEMENT POUR L'EUROPE  
ОКРУЖАЮЩАЯ СРЕДА ДЛЯ ЕВРОПЫ  
ЖИВОТНА СРЕДИНА ЗА ЕВРОПУ

Belgrade, 10-12 octobre 2007



**SIXIÈME CONFÉRENCE MINISTÉRIELLE**

**“UN ENVIRONNEMENT POUR L’EUROPE”**

BELGRADE (SERBIE)  
10-12 octobre 2007

**CONSOMMATION ET PRODUCTION VIABLES**

document soumis par

la Suède en tant que pays chef de file, en coopération avec le PNUE,  
par l'intermédiaire du Groupe de travail préparatoire spécial  
composé de hauts fonctionnaires



NATIONS UNIES





**Conseil économique  
et social**

Distr.  
GÉNÉRALE

ECE/BELGRADE.CONF/2007/25  
18 juillet 2007

FRANÇAIS  
Original: ANGLAIS

---

**COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE**

Sixième Conférence ministérielle  
«Un environnement pour l'Europe»  
Belgrade, 10-12 octobre 2007  
Point 6 b) de l'ordre du jour provisoire

**PARTENARIATS**

**PARTENARIATS POUR LE SOUTIEN À LA MISE EN ŒUVRE DES POLITIQUES**

**CONSOMMATION ET PRODUCTION VIABLES**

**I. INTRODUCTION**

1. La promotion de schémas de production et de consommation viables constitue l'un des moyens essentiels de faire face à des problèmes environnementaux tels que les changements climatiques, la dégradation des ressources naturelles et la perte de biodiversité, et aux atteintes à l'environnement provoquées par les émissions et les déchets.
2. L'ONU a abordé à différentes reprises, au niveau mondial, le problème des modes de consommation et de production viables. Le Sommet mondial pour le développement durable, (Johannesburg) a reconnu que «des changements fondamentaux dans la façon dont les sociétés produisent et consomment sont indispensables pour réaliser un développement durable à l'échelle mondiale». Il a lancé un appel à tous les gouvernements en faveur de la promotion de modes de consommation et de production viables. Le Plan de mise en œuvre de Johannesburg prévoit d'encourager et de promouvoir «l'élaboration d'un cadre décennal de programmes à l'appui des initiatives régionales et nationales visant à accélérer le passage à des modes de consommation et de production durables et non polluants et de promouvoir le développement économique et social dans les limites de la capacité de charge des écosystèmes». Il lance un appel en faveur d'actions, y compris l'élaboration et la mise en œuvre des politiques, mesures et activités nécessaires pour promouvoir des modes de production et de consommation viables, dans tous les pays par l'ensemble des grands groupes et à tous les niveaux.

3. À l'issue de la cinquième Conférence ministérielle «Un environnement pour l'Europe», les participants ont adopté la Déclaration de Kiev par laquelle ils ont déclaré qu'ils «encourageront les efforts déployés au niveau national pour promouvoir une production et une consommation viables et militeront pour que les entreprises assument des responsabilités aux plans environnemental et social et rendent des comptes en la matière. Ils ont souligné l'importance du passage à des modes de production et de consommation viables et encouragé les pays, les sous-régions et les régions, selon le cas, à concevoir des programmes pour accélérer cette évolution. Ainsi qu'il a été décidé lors du Sommet mondial pour le développement durable, nous encouragerons et favoriserons la mise en place d'un cadre décennal de programmes pour appuyer les efforts faits en ce sens et soumettrons ces programmes à notre prochaine Conférence. Les pays devraient déterminer quels sont les outils qui leur seront les plus utiles dans le cadre de ces efforts».

4. Le Processus de Marrakech a été conçu par le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) et le Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat de l'ONU pour appliquer le Plan de mise en œuvre de Johannesburg au niveau international de façon à coordonner les activités à l'appui des initiatives régionales et nationales entrant dans le cadre décennal de programmes. Les réunions organisées dans le cadre du Processus ont permis d'identifier des besoins clefs, tels que:

- a) L'intégration de modes de consommation et de production viables par une plus grande sensibilisation et l'obtention d'un engagement politique à tous les niveaux;
- b) L'intégration des dimensions environnementale, sociale et économique du développement durable dans les politiques de consommation et de production viables, et l'intégration de ces politiques dans les stratégies nationales de développement durable et, le cas échéant, dans les stratégies de réduction de la pauvreté ainsi que dans les plans de développement économique nationaux. À cette fin, les activités liées aux modes de consommation et de production viables devraient être reliées à d'autres grands objectifs et programmes (y compris dans les domaines de la santé, de la lutte contre la pauvreté, en faveur des femmes et pour la création d'emplois), aux objectifs du Millénaire pour le développement et aux objectifs du Plan de mise en œuvre de Johannesburg;
- c) La participation des parties prenantes à tous les niveaux, et une large promotion des partenariats entre organismes publics, organisations internationales, organismes de développement, secteur privé et société civile;
- d) L'identification par les gouvernements de leurs priorités en matière de modes de consommation et de production viables;
- e) Le renforcement des infrastructures institutionnelles et sociales et des capacités pour la mise au point et la diffusion de technologies viables ainsi que de mécanismes de financement des politiques et programmes; l'intégration des marchés de niche pour la diffusion des innovations et le développement des infrastructures;
- f) La diffusion de l'information et l'utilisation efficace d'activités pratiques telles que les mesures de sensibilisation, l'éducation, la formation, les médias et la publicité.

5. Les Gouvernements allemand, britannique, finlandais, français, italien, suédois et suisse dirigent les équipes spéciales thématiques dans le cadre décennal de programmes. D'autres pays de la région, notamment les États-Unis d'Amérique, participent activement à ces initiatives auxquelles ils apportent un appui important. Le Processus de Marrakech est ouvert, et invite tous les pays du monde (y compris les pays d'Europe du Sud-Est et d'Europe orientale, du Caucase et d'Asie centrale) à y participer ou à jouer le rôle de pays chef de file.

6. La question des modes de consommation et de production viables est maintenant clairement à l'ordre du jour des politiques mondiales, même s'il n'y a pas encore eu de consultation au niveau paneuropéen. Des programmes sont en cours d'élaboration et des activités sont prévues ou en cours dans de nombreuses régions du monde.

7. L'Union européenne a déjà intégré les modes de consommation et de production viables dans l'un des sept principaux éléments de sa nouvelle stratégie en faveur du développement durable, adoptée en juin 2006. La Commission européenne prépare un plan d'action dans ce domaine, qu'elle devrait présenter en 2007. Certains pays d'Europe occidentale et nouveaux États membres de l'Union européenne, notamment les pays baltes, la Hongrie et la République tchèque, ont mené des enquêtes et effectué des analyses au sujet des modes de consommation et de production ainsi que de leurs effets sur l'environnement dans différents domaines et à différentes échelles géographiques (locales ou nationales). Plusieurs pays d'Europe (Finlande, France, Hongrie, Norvège, République tchèque, Royaume-Uni et Suède) ont engagé des initiatives nationales en faveur des modes de consommation et de production viables et ont élaboré ou sont en train d'élaborer des stratégies et des plans d'action nationaux. Des initiatives sous-régionales ont également été adoptées (par exemple, par le Conseil des ministres des pays nordiques). Les pays d'Europe du Sud-Est et de l'EOCAC ont organisé, avec le PNUD et en collaboration avec des centres de production plus propres, des organisations non gouvernementales et des associations industrielles, diverses manifestations de sensibilisation. La coopération internationale pourrait être un moteur de l'élaboration de programmes et d'activités en faveur de modes de consommation et de production viables. Aux États-Unis, le décret exécutif 13423 fixe pour le Gouvernement fédéral des objectifs plus stricts en matière d'environnement, d'énergie et de gestion des transports. Une utilisation à la fois plus efficace et plus efficiente des ressources publiques devrait encourager le marché à rendre les produits écologiques plus abordables et plus largement disponibles.

8. Afin de décrire d'une manière générale l'évolution rapide des modes de consommation et de production et les tendances en la matière, de diffuser des informations sur les initiatives en cours et sur les bonnes pratiques, et de mettre en lumière les lacunes actuelles comme les domaines susceptibles de faire l'objet de mesures à l'avenir, le PNUE et l'Agence européenne pour l'environnement (AEE) ont préparé, en collaboration avec des autorités nationales et locales, le secteur privé, des organisations non gouvernementales et des chercheurs, un rapport sur les modes de consommation et de production viables dans les pays d'Europe du Sud-Est et de l'EOCAC, qui constitue un document de catégorie II pour la Conférence de Belgrade.

9. Bien que certains des problèmes diffèrent d'un pays à l'autre dans ces deux régions, il existe néanmoins des points communs, comme le développement du trafic routier, l'existence de systèmes de chauffage anciens, l'accroissement de la production de déchets et l'existence de vieux stocks de pesticides. L'adoption de systèmes de déplacement plus viables, de mesures et

de stratégies en faveur de l'efficacité énergétique, d'initiatives destinées à réduire et à recycler les déchets, et de mesures en faveur d'une agriculture plus viable, constituent autant d'exemples de domaines qui pourraient bénéficier d'une coopération régionale et sous-régionale, ainsi que de la diffusion de bonnes pratiques et donner lieu à des partenariats. L'urbanisation, y compris les systèmes de transport et la modernisation des systèmes de production et des logements, représente des défis particuliers.

10. Les gouvernements ont un pouvoir d'achat important, ce qui signifie que leurs politiques en matière de passation de marchés ont des impacts économiques, sociaux et environnementaux. L'incohérence des politiques et l'existence d'incitations négatives, ainsi que l'absence d'informations pratiques et de formation constituent autant d'obstacles à l'adoption de modes de consommation et de production viables. De tels exemples prolifèrent dans l'ensemble de la région. La mise en commun des meilleures pratiques, l'organisation de réunions d'experts et la participation à l'équipe du Processus de Marrakech sur les marchés publics viables, dont la Suisse est chef de file, sont importantes à cet égard.

11. Afin de respecter les engagements pris à Johannesburg et de répondre aux besoins des pays, il est nécessaire de procéder à des transferts de technologies, de renforcer les capacités, de diffuser l'information et de mener des actions de sensibilisation qui pourraient s'inscrire dans des cadres d'action cohérents en faveur de modes de consommation et de production viables aux niveaux national, régional et mondial.

## II. RECOMMANDATIONS

12. Les ministres souhaiteront peut-être souscrire aux recommandations ci-après et s'engager à assurer et à appuyer leur suivi.

13. Élaboration de stratégies et/ou de plans d'action au niveau national lorsque de tels stratégies ou plans d'action n'existent pas déjà. Des modes de consommation et de production plus viables impliquent l'adoption par chaque pays de plans et de politiques en s'appuyant sur les expériences acquises au niveau régional et le partage de l'information. Ces stratégies et plans d'action devraient être intégrés aux stratégies nationales de développement durable ou les compléter et favoriser l'innovation en fixant des objectifs à long terme. Ils pourraient encourager une utilisation efficace des ressources et la gestion des flux de matières, et faciliter les analyses des cycles de vie, l'information des consommateurs (y compris au moyen de l'écoétiquetage) et la responsabilité sociale et environnementale des entreprises. Ils pourraient comporter des incitations financières et encourager le développement de l'information sur les produits à tous les stades du processus de production et de commercialisation ainsi que la meilleure gestion possible des déchets. L'intégration des concepts liés aux modes de production et de consommation viables dans les politiques sectorielles est un élément important. Par ailleurs, il pourrait être utile de définir des indicateurs et des objectifs généraux et sectoriels ainsi que des processus d'évaluation.

14. L'élaboration de ces stratégies et plans devrait faire intervenir diverses parties prenantes. Il est en particulier essentiel d'identifier les agents clefs aux divers niveaux de l'administration ainsi que des groupes de parties prenantes de la société civile tels qu'autorités locales, entreprises, syndicats, universités, associations de consommateurs, organisations non gouvernementales actives dans le domaine de l'environnement, organisations

non gouvernementales de jeunes, et autres, de créer des possibilités de dialogue et de faciliter la constitution de partenariats en vue d'identifier les besoins et de fixer les priorités d'action dans un contexte donné. Certains aspects des modes de consommation et de production viables devraient être intégrés aux stratégies nationales de réduction de la pauvreté et à d'autres plans nationaux de développement, ainsi qu'aux stratégies et projets de coopération en faveur du développement.

15. Renforcement des capacités/formation et projets de démonstration aux niveaux national et local dans les pays d'Europe du Sud-Est et d'Europe orientale, du Caucase et d'Asie centrale. Il est nécessaire, d'une part, de disposer d'informations et de savoir-faire à jour sur les modes de consommation et de production viables et, d'autre part, de promouvoir au niveau local la réalisation d'objectifs dans ce domaine, par exemple par des activités de renforcement de capacités à l'intention des fonctionnaires des administrations locales, comme de représentants de l'industrie et de la société civile. Une réflexion prenant en compte l'ensemble du cycle de vie est indispensable et devrait être encouragée. Étant donné que les municipalités sont confrontées quotidiennement aux problèmes posés par l'adoption de modes de production et de consommation viables, elles jouent un rôle important dans l'adoption de modes de vie viables, le groupe cible devrait également comporter des représentants des autorités locales.

16. Mesures destinées à encourager le secteur privé à prendre des mesures. Le secteur des entreprises joue un rôle important s'agissant de mettre au point des méthodes de production et des produits durables. Il faudrait à cet égard promouvoir la responsabilité des sociétés. Les activités de renforcement des capacités et de transfert de technologies, y compris la diffusion des meilleures pratiques et technologies, qui pourrait être facilitée par divers partenaires, notamment les centres de production plus propres, devraient en particulier mettre l'accent sur le secteur des entreprises. Il importe de faire appel à la société civile pour sensibiliser davantage aux modes de consommation durables et offrir de nouvelles possibilités de solutions à long terme. Une assistance technique et un appui financier sont nécessaires pour ces activités. Les organisations non gouvernementales et les communautés locales pourraient participer activement à l'action menée. Les associations de consommateurs sont également des acteurs importants.

17. Mise en commun d'informations pratiques, de connaissances et d'expériences. De nombreuses approches et pratiques novatrices sont utilisées dans de nombreuses parties de la région paneuropéenne. La mise en commun d'informations et d'outils, la diffusion de cas de réussite ainsi que la possibilité d'apprendre les uns des autres sont essentielles pour renforcer les capacités et diffuser les technologies et les meilleures pratiques par le biais de discussions entre experts et de l'utilisation de systèmes – nouveaux et existants – basés sur Internet, tels que le mécanisme d'échange d'informations PNUE/OCDE/Initiative centre-européenne/Autriche «EST Goes EAST<sup>1</sup>», le système EMUDE<sup>2</sup> de l'Union européenne et le site des États-Unis pour un partenariat en faveur du développement durable<sup>3</sup>.

---

<sup>1</sup> <http://esteast.unep.ch>.

<sup>2</sup> <http://www.sustainable-everyday.net/EMUDE/>.

<sup>3</sup> <http://www.sdp.gov>.

18. Établissement d'un lien entre les modes de consommation et de production viables et l'éducation aux fins du développement durable. L'éducation et le passage à une nouvelle culture sont essentiels pour parvenir à adopter des modes de consommation et de production viables. Il faudrait donc faciliter dans les pays d'Europe du Sud-Est et d'Europe orientale, du Caucase et d'Asie centrale l'établissement d'un lien plus étroit entre l'éducation aux fins du développement durable, d'une part, et l'éducation et la sensibilisation aux modes de consommation viables, d'autre part, que ce soit dans l'enseignement formel, non formel ou informel. Cet effort devrait s'accompagner de campagnes d'information et d'initiatives axées sur un plus large public.

19. Élaboration et mise en place d'un cadre paneuropéen de collaboration et de cadres sous-régionaux afin d'appuyer et de faciliter la mise en œuvre des recommandations concernant les actions à mener au niveau national et le partage d'informations. Ce cadre pourrait s'inscrire dans le Processus de Marrakech et prévoir:

- a) L'organisation de consultations sur les modes de consommation et de production viables dans l'ensemble des différentes parties de la région dans un but de sensibilisation et afin d'identifier les priorités;
- b) La conception de stratégies et de mécanismes de mise en œuvre;
- c) La réalisation de projets et de partenariats;
- d) La définition d'indicateurs et de cibles généraux et sectoriels;
- e) La surveillance et l'évaluation.

-----